

COMPTE-RENDU

Réunion de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

Lundi 9 mai 2016 à 16h00 à Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

1. Election du Président et des Vice-Présidents par le collège des élus
 2. Election du Bureau de la CLE par l'ensemble des membres de la CLE
 3. Approbation du compte-rendu de la CLE du 8 mars 2016
 4. Point sur l'état d'avancement du SAGE Bièvre Liers Valloire
 5. Questions diverses
-

Relevé de conclusions

- Philippe MIGNOT est élu président de la CLE.
 - Huit Vice-Présidents de la CLE ont été élus.
 - La composition du Bureau de la CLE a été adoptée.
 - Le compte-rendu de la CLE du 8 mars 2016 est adopté.
-

1. Election du Président et des Vice-Présidents par le collège des élus

Jean PIN, en sa qualité de doyen d'âge, ouvre la séance puis donne la parole à Madame le Sous-Préfet.

Election du Président de la CLE

Madame le Sous-Préfet indique que le quorum du collège des élus est atteint (17 élus présents ou représentés sur 24) et fait appel à candidature pour le poste de Président parmi les membres du collège des élus.

Jean-Paul BERNARD propose la candidature de Philippe Mignot afin qu'il y ait une continuité dans la présidence de la CLE et également car il est Président du SIAH Bièvre Liers Valloire dont les missions devront évoluer afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux à venir dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Il ajoute également que le SIAH Bièvre Liers serait la structure la plus adaptée pour assurer le portage du Contrat Vert et Bleu.

Philippe MIGNOT confirme sa candidature à la présidence de la CLE. Il demande que le vote soit réalisé à bulletin secret.

Madame le Sous-Préfet précise que le scrutin est majoritaire à deux tours.

➤ **Philippe MIGNOT est élu Président de la CLE à l'unanimité (17 voix).**

Philippe MIGNOT remercie les élus pour leur confiance. Il indique qu'il souhaite faire aboutir le SAGE dans les délais impartis et qu'afin d'atteindre cet objectif, un deuxième chargé de mission a été recruté récemment. Il indique que pour la mise en œuvre du SAGE, il serait intéressant d'avoir à terme une

structure à l'échelle du bassin versant avec la compétence GEMAPI. Pour le moment, la Communauté de Communes Porte de Drôm'Ardèche a la compétence GEMAPI et le SIAH Bièvre Liers Valloire envisage de la prendre dans un premier temps sur la partie iséroise du bassin versant.

Madame le Sous-Préfet indique que ces objectifs dont d'autant plus forts qu'ils vont s'imposer aux collectivités. Elle précise que si certaines collectivités souhaitent prendre la compétence GEMAPI de manière anticipée, elles auront le soutien des services de l'Etat. Elle ajoute que le calendrier sera contraint et intense pour les prochaines années.

Election des Vice-Présidents de la CLE

Philippe MIGNOT propose un à un les Vices-Présidents suivants :

- 1^{er} Vice-Président : Jean-Paul BERNARD (Bièvre Isère Communauté) car il représente la plus importante communauté de communes du bassin versant,
- 2^{ème} Vice-Président : Alain DELALEUF (Communauté de Communes Porte de Drôm'Ardèche) car il représente la communauté de communes de la Drôme,
- 3^{ème} Vice-Présidente : Claire DEBOST (Conseil Départemental de l'Isère),
- 4^{ème} Vice-Présidente : Marie-Thérèse LAMBERT (Conseil Régional Auvergne – Rhône-Alpes),
- 5^{ème} Vice-Président : Jean PIN (Syndicat d'Eau Potable Valloire Galaure),
- 6^{ème} Vice-Président : Jean-Louis GUERRY (Communauté de Communes du Pays Roussillonnais),
- 7^{ème} Vice-Président : Max BARBAGALLO (Communauté de Communes de Bièvre Est),
- 8^{ème} Vice-Président : Christian DESCOURS (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire).

Philippe MIGNOT fait procéder au vote de chaque Vice-Président proposé par les membres du collège des élus.

➤ **Les 8 Vice-Présidents proposés sont élus à l'unanimité moins une abstention (27 voix) excepté Jean-Louis Guerry qui est élu à l'unanimité (28 voix).**

2. Election du Bureau de la CLE par l'ensemble des membres de la CLE

Philippe MIGNOT propose, pour le collège des usagers et le collège des services de l'Etat, de garder la même composition que le Bureau précédent. Il propose également de conserver le Syndicat des Pisciculteurs du Sud Est et l'Association Départementale des Irrigants de l'Isère en tant que personnes qualifiées au Bureau (c'est-à-dire sans pouvoir de vote).

Philippe MIGNOT fait procéder au vote de la composition du Bureau de la CLE.

➤ **La composition du Bureau proposée est adoptée à l'unanimité. La nouvelle composition du Bureau de la CLE est la suivante :**

Structures	Nom	
Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire	Philippe MIGNOT	ELUS
Bièvre Isère Communauté	Jean-Paul BERNARD	
Communauté de Communes Porte de DrômArdèche	Alain DELALEUF	
Conseil Départemental de l'Isère	Claire DEBOST	
Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes	Marie-Thérèse LAMBERT	
Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galauré	Jean PIN	
Communauté de Communes du Pays Roussillonnais	Jean-Louis GUERRY	
Communauté de Communes de Bièvre Est	Max BARBAGALLO	
SIAH Bièvre Liers Valloire	Christian DESCOURS	
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Monsieur le Président ou son représentant	USAGERS
Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Isère	Monsieur le Président ou son représentant	
Fédération de pêche de la Drôme	Monsieur le Président ou son représentant	
FRAPNA Isère	Monsieur le Président ou son représentant	
UNICEM	Monsieur le Président ou son représentant	ETAT
DDT de l'Isère	Monsieur le Directeur ou son représentant	
DDT de la Drôme	Monsieur le Directeur ou son représentant	
DREAL Rhône-Alpes	Monsieur le Directeur ou son représentant	
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse	Monsieur le Directeur ou son représentant	

➤ **Le Syndicat des Pisciculteurs du Sud Est et l'Association Départementale des Irrigants de l'Isère seront invités aux réunions du Bureau en tant que personnes qualifiées.**

3. Approbation du compte-rendu de la CLE du 8 mars 2016

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle l'ordre du jour de la CLE du 8 mars 2016 et fait part de la demande de modification du compte-rendu demandée par Christian Drevet (cf. diaporama).

Philippe MIGNOT met au vote le compte rendu de la CLE du 8 mars 2016.

➤ **Le compte-rendu, intégrant la modification demandée, est approuvé à l'unanimité.**

Il sera mis en ligne sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr/>

4. Point sur l'état d'avancement du SAGE Bièvre Liers Valloire

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente (cf. diaporama) :

- l'avancement de l'élaboration du SAGE : stratégie à finaliser pour octobre 2016 et documents du SAGE à valider par la CLE pour fin 2017,
- les études réalisées : bilan de la qualité des cours d'eau des bassins hydrauliques de Bièvre Liers Valloire, état des lieux quantitatif et qualitatif de la nappe de Bièvre Liers Valloire, étude des populations piscicoles et astacicoles du bassin versant de Bièvre Liers Valloire, étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire, étude de détermination des volumes maximums prélevables du bassin Bièvre Liers Valloire et état des lieux de la quantité d'eau sur le bassin versant de Bièvre Liers Valloire,
- les études en cours ou à engager : diagnostic du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau du bassin Bièvre Liers Valloire et étude de hiérarchisation des priorités d'actions sur les zones humides,
- les autres missions : rédiger le Plan de Gestion de la Ressources en Eau (PGRE) et poursuivre l'élaboration du protocole de suivi des sources de Manthes et de Beaufort.

Elle précise que le bassin de Bièvre Liers Valloire a été identifié dans le SDAGE 2016-2021 comme un territoire pour lequel un SAGE était nécessaire pour atteindre les objectifs du SDAGE et que le SDAGE demande que le SAGE Bièvre Liers Valloire soit arrêté pour fin 2018.

5. Questions diverses

Salvatore SAN FILIPPO indique qu'à la Maison de l'Eau, au niveau du captage de Moissieu/Dolon, l'espace devant le captage entre le fossé routier et le grillage a été pour moitié désherbé chimiquement alors que l'autre partie a été tondue. Il estime qu'en dehors de la légalité ou non du traitement, et alors que les collectivités ne pourront plus utiliser d'herbicides, c'est un mauvais signal qui a été envoyé.

Jean PIN indique que beaucoup de communes n'utilisent plus de produits phytosanitaires et qu'il faudrait que toutes les collectivités en prennent exemple.

Claude NICAISE indique qu'elle n'était pas au courant qu'un fossé avait été désherbé et qu'elle se renseignera.

La séance est levée à 17h30.

Le Président de la CLE
Philippe MIGNOT

Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	MIGNOT Philippe	Président de la CLE, CC du Territoire de Beaurepaire
	BARBAGALLO Max	VP CLE, CC de Bièvre Est
	BERNARD Jean-Paul	VP CLE, CC Bièvre Isère
	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DEBOST Claire	VP CLE, Conseil Départemental de l'Isère
	DELALEUF Alain	VP CLE, CC Porte de DrômArdèche
	DESCOURS Christian	VP CLE, SI d'Aménagement Hydraulique BLV
	DHERMY Bernard	SIGEARPE
	JANET Olivier	SI d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire
	LAMBERT Marie-Thérèse	VP CLE, Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes
	NICAISE Claude	SI des Eaux Dolon Varèze
	ORIOU Gérard	CC Porte de DrômArdèche
	PIN Jean	VP CLE, SI Eau Potable Valloire Galaure
	ROUX Raymond	CC Bièvre Isère
	SAVIGNON Eric	CC Bièvre Isère
THEZIER Pierre	SI d'Assainissement du Pays d'Albon	
USAGERS	DUCOIN Jean-Marc	FDPPMA de la Drôme
	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	GUIZARD Laurent	UNICEM
	PASSAT Angélo	FDPPMA de l'Isère
	ROBIN-BROSSE Jean	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
ETAT	BLIGNY Clémentine	DDT de l'Isère
	GOUACHE Florence	Sous-Préfet de Vienne (Préfecture de l'Isère)
	EXBRAYAT Murielle	Agence de l'Eau RMC
	LONJARET Emmanuelle	DREAL Rhône-Alpes
INVITES	ALVARES Christian	FDPPMA de l'Isère
	DALMAIS Sarah	Agence de l'Eau RMC
	LAVOISY Cécile	Conseil Départemental de l'Isère
	LESAFFRE Nathalie	Conseil Départemental de la Drôme
	POURRAT Blandine	CC Bièvre Isère
	BOUISSOU Nadia	Chargée de mission de la CLE
	CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS	DURANTON Robert	Conseil Départemental de l'Isère	DEBOST Claire
ETAT	DUMEZ Jacques	ONEMA Rhône-Alpes	EXBRAYAT Murielle

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	ANTHOINE Emmanuelle	Conseil Départemental de la Drôme
	GUERRY Jean-Louis	VP CLE, CC du Pays Roussillonnais
	NEUDER Yannick	Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes
Membre associé	Mme la Présidente de la CLE du SAGE Molasse Miocène	

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BOIDIN Patricia	Conseil Départemental de la Drôme
	GRAMBIN Roland	CA Pays Voironnais
	MATHAN Gérard	CC Vallée de l'Hien
	NICOUD Christophe	CC de Bièvre Est
USAGERS	CHALEAT Jean-Paul	FRAPNA Drôme
	DEYGAS Corinne	Chambre d'agriculture de la Drôme
	DOUCET Franck	Association Départementale des Irrigants de l'Isère
	DUMAS Serge	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
	MURGAT Vincent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
	PONT Georges	CCI Drôme
	TARPIN Corinne	UFC Que Choisir
VALLET Gérard	ADARII	
ETAT	M. le Préfet de la Drôme	
	M. le Préfet Coordonateur de Bassin	
	M. le Directeur de la DDT de la Drôme	
	M. le Directeur de l'ARS – DT Isère	